

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **DEUX MIL VINGT ET TROIS** le **14 DECEMBRE** à 20 heures. Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à L'Intemporelle de Méry-sur-Oise, sous la présidence de Monsieur Pierre-Edouard EON, Maire.

### Etaients présents :

Messieurs et Mesdames : Pierre-Edouard EON (+1) Maire, Alexandre DOHY(+1), Marie-Claude CRESPIIN, Rémi DU PELOUX, Laurence BARTHELEMI(+1), Hubert MARCHAIS(+1), Catherine GAUTIER, Bernard RIO, Jean-Marc PECQUEUX, Eric LEMAIRE, Audrey MERI, Dominique DE GOUSSENCOURT, Chantal AMICEL, Grégory CROZZOLO, Pascal FRANCK, Frédérique BACQUET, Eric LEROYER, Patrice RENARD, Elodie TEIXEIRA, Denis DE GOUSSENCOURT, Nathalie JOUNEAU, Jérôme DURIEUX, Frédéric LEGIEMBLE, Stéphane IMBERT formant la majorité des membres en exercice.

### Absents représentés :

Stanislas BARTHELEMI représenté par Laurence BARTHELEMI  
Audrey LYS représentée par Alexandre DOHY  
Marie-France HOFFMANN représentée par Hubert MARCHAIS  
Sandrine CROZAT représentée par Pierre-Edouard EON

### Absent non représenté :

Maureen VAN RENSBERGEN

Madame Chantal AMICEL est désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

DATE DE CONVOCAATION :  
8 décembre 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS  
EN EXERCICE : 29  
PRESENTS : 24  
VOTANTS : 28

## Objet : Soutien de la commune aux projets d'activités 2023/2024 des écoles maternelles et élémentaires

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la Ville soutient la mise en place de projets annuels d'activités présentés par les écoles maternelles et élémentaires de la commune,

Considérant la proposition de soutenir en 2023/2024 les projets d'activités élaborés par les écoles élémentaires par la répartition d'une enveloppe maximale de 25 000 € au prorata du nombre d'élèves scolarisés dans chaque établissement et sous condition de la remise d'un projet détaillé,

Considérant en outre les soldes des subventions 2022/2023 non utilisés par deux écoles à hauteur de 5 918,98 € qui constituent par conséquent des acomptes pour l'année scolaire en cours et qui ramènent le montant de l'enveloppe 2024 à 19 081,02 €,

Considérant par ailleurs la proposition, pour les projets des écoles maternelles, de reconduire les principes d'attribution d'une subvention correspondant au maximum à 50 % des dépenses annoncées (75 % pour les maternelles Gaston Monmousseau et Pablo Neruda) et dans la limite de 1500 € par projet,

Considérant les projets présentés par les équipes enseignantes pour l'année scolaire 2023/2024,

Après avis de la commission Affaires sociales, petite enfance et affaires scolaires du 6 décembre 2023,

Ayant entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal**, à l'unanimité :

**APPROUVE** le montant de la subvention telle qu'elle figure dans les tableaux joints en annexes 1 et 3 pour les projets des écoles élémentaires du Centre, de Gaston Monmousseau, de Jean Jaurès, de Pablo Neruda et de Vaux et ceux des écoles maternelles du Centre, de Gaston Monmousseau, de Jean Jaurès, de Pablo Neruda et de Vaux.

**DIT** qu'un crédit suffisant sera inscrit au budget primitif 2024.

**AUTORISE** le versement dès le mois de janvier 2024, en fonction de la demande qui sera faite par chaque école, d'un acompte sur cette subvention plafonné à 50 % de son montant.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Méry-sur-Oise, le 14 décembre 2023

La secrétaire de séance,  
  
Chantal AMICEL  
Conseillère municipale

Le Maire,  
  
Pierre-Edouard EON  
Vice-Président du conseil départemental  
du Val d'Oise



## REPARTITION DE L'ENVELOPPE DESTINEE AU SOUTIEN DES PROJETS DES ECOLES ELEMENTAIRES 2023/2024

Ecoles élémentaires	Effectifs au 20/11/2023	Répartition théorique subvention	Part de la subvention 2022/2023 non dépensée	Proposition montants CM du 14 décembre
Centre	140	4 391,47 €	- €	4 391,47 €
Gaston Monmousseau	147	4 611,04 €	956,60 €	3 654,44 €
Jean Jaurès	198	6 210,79 €	4 962,38 €	1 248,41 €
Pablo Neruda	113	3 544,54 €	- €	3 544,54 €
Vaux	199	6 242,16 €	- €	6 242,16 €

Total	797	25 000,00 €	5 918,98 €	19 081,02 €
-------	-----	-------------	------------	-------------

## FINANCEMENT DES PROJETS ANNUELS DES ECOLES MATERNELLES

Année 2023-2024

Ecoles maternelles	Projets	Objectifs	Activités/Contenus/Nature des dépenses prévues	Budget global	Subvention demandée *	Montant approuvé par le Conseil Municipal
<b>Centre</b> (3 classes)	<b>Vivre ensemble</b>	Travail sur 3 axes : - Vivre ensemble dans le respect de la flore - Vivre ensemble dans le respect de la faune - Sensibilisation à l'écologie  Reconstitution du projet de potager et plantations pour observer la croissance des végétaux Respect des espaces paysagers de la cour Elevage et observation de papillons dans les 3 classes Sensibilisation des enfants au tri dans les classes et des familles lors de séquences sur le tri.	1) Spectacle "La coccinelle et le jardinier" 2) Visite de la Serre aux Papillons 3) Exposition sur le thème des insectes 3) Achat de fournitures et matériels (élevage papillons, graines, plants, matériel pédagogique...)  Budget intervenant/sortie = 89 % Achat de supports pédagogiques et de matériel = 11 %.	1 825,00 €	912,50 €	912,50 €
<b>Gaston Monmousseau</b> (4 classes)	<b>Sensibilisation au développement durable et à l'éco-citoyenneté pour favoriser le climat scolaire</b>	Projet conjoint avec l'élémentaire Monmousseau : Renforcement de l'engagement dans la labellisation E3D niveau 2 (Ecole en Démarche globale de Développement Durable). Mise en place du projet NEFLE (Notre Ecole, Faisons-La Ensemble) auprès de l'Etat pour co-financer le projet Hors les murs. Les thèmes sont : - la forêt - les déchets - la banquise (fonte des glaces) - la mer.	1) Spectacle " Kaya sur la banquise" 2) Sortie à l'abbaye de Maubuisson 3) Achat d'un carré potager supplémentaire et d'un récupérateur d'eau 4) Achat de matériel pour le jardinage, élevage insectes et un nichoir.  Budget intervenant/sortie = 76 % Achat de supports pédagogiques et de matériel = 24 %.	2 986,20 €	1 500,00 €	1 500,00 €
<b>Jean Jaurès</b> (4 classes)	<b>"Une journée sur le thème des contes et son exploitation"</b>	Découverte de différents contes littéraires, traditionnels et musicaux. Exploitation lexicale. Découverte des contes à travers la peinture et les oeuvres musicales.	1) Journée à l'abbaye de Royaumont 2) Spectacle sur le thème du projet (recherche en cours) 3) Achat de matériel spécifique (marionnettes et kamishibais) 4) Achat de matériels pour les arts visuels, de jeux et matériel pédagogiques.  Budget intervenant/sortie = 49 % Achat de supports pédagogiques et de fournitures/matériel = 51 %.	3 725,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
<b>Pablo Neruda</b> (3 classes)	<b>La flamme olympique</b>	Projet en commun avec des classes de l'élémentaire (GS/CP, CE1 et CE2). Découverte des jeux olympiques par la pratique, la documentation et la création de productions plastiques.	1) Achat de t shirt pour fabrication de costumes. 2) Achat de fournitures arts plastiques et de matériel pour créer le décor.  Budget intervenant = 0 % Achat de matériel = 100 %	2 050,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
<b>Vaux</b> (4 classes)	<b>Autour du Moyen-Age</b>	Sortie à Provins pour toute l'école. Découverte de la Cité en autonomie et à travers divers ateliers. Travail des compétences sur le langage en situation et production de récit/dialogue sur le thème du projet (réalisation d'un film d'animation avec une artiste plasticienne Handska).	1) Intervenante de l'association le pinceau 1 000 pattes. 2) Sortie à Provins avec différents ateliers .  Budget intervenants/sortie = 100% Autres achats = 0%.	3 490,98 €	1 500,00 €	1 500,00 €
<b>TOTAL</b>				<b>14 077,18 €</b>	<b>6 912,50 €</b>	<b>6 912,50 €</b>

\* maximum : 50% du coût du projet (75% pour Monmousseau et Pablo Neruda)